

Ecrit par le 12 février 2026

Opération ‘De la ferme à ta cantine’ : la commune de Lauris montre l’exemple



Les membres du réseau '[De la ferme à ta cantine](#)', une opération lancée en 2009 par le [Parc naturel régional du Luberon](#), se sont réunis au début du mois d'avril pour faire un bilan des actions menées par le Parc dans le cadre de son Projet alimentaire territorial autour de la restauration collective. 26 participants étaient présents dont des élus, des cuisiniers, des partenaires comme la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, mais aussi des experts en nutrition.

Pour rappel, ‘De la ferme à ta cantine’ vise à accompagner les communes volontaires dans l’approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux, et, si possible, biologiques. L’objectif commun des communes est de proposer au minimum un repas 100% local par trimestre. La commune de Lauris a partagé ses résultats exemplaires avec 93% de produits biologiques et 32% de produits locaux pour un coût matières de 2,80 € en moyenne par repas. A savoir que les obligations réglementaires liées

Ecrit par le 12 février 2026

à la loi EGALIM, complétée par la loi Climat et résilience, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022, sont : 50% de produits de qualité dont 20% de bio dans la restauration collective.



DR

V.A.